

Procédure d'inscription en UAPS08 et UAPS08 anticipée : Examen de l'expérience professionnelle

- 1) Télécharger le dossier de demande d'inscription https://psychologie-travail.cnam.fr/les-unites-d-enseignement-136863.kjsp?RH=pst_formationdipl.&RF=pst_ue (partie UAPS08).
- 2) Compléter le dossier de l'ensemble des éléments demandés, y compris le rapport d'expérience professionnelle
- 3) Envoyer le dossier par mail (par_secretariat.psychologie@lecnam.net) **ET** par courrier postale simple (sans AR) dans les meilleurs délais :
**Gestion pédagogique et administrative – Titre de psychologue du travail -
Salle 69 – 4 ème étage - 41, rue Gay-Lussac 75005 Paris**
- 4) Etude des dossiers par le professeur responsable de l'UE.
- 5) Inscription auprès de la Fabrique des compétences.